

Edna Hindie Lemay (dir.), *Dictionnaire des
Législateurs (1791-1792)*

Jean-Pierre Jessenne



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/10958>

DOI : 10.4000/ahrf.10958

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 235-237

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jean-Pierre Jessenne, « Edna Hindie Lemay (dir.), *Dictionnaire des Législateurs (1791-1792)* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 354 | octobre-décembre 2008, mis en ligne le 14 décembre 2009, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10958> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.10958>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

Edna Hindie Lemay (dir.), *Dictionnaire des Législateurs* (1791-1792)

Jean-Pierre Jessenne

RÉFÉRENCE

Edna Hindie Lemay (dir.), *Dictionnaire des Législateurs (1791-1792)*, Préface de Mona Ozouf, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007, 2 tomes, 821 p., ISBN 978-2-84559-025-0, 250 €

- 1 Hommage a déjà été rendu dans les *Annales historiques de la Révolution française* à Edna Lemay, décédée en juin 2007, mais le compte rendu de l'ouvrage auquel elle a consacré la fin de sa vie, dont la publication lui a demandé beaucoup d'abnégation et qu'elle n'a malheureusement pas vu achevé – puisque le livre a paru à l'été 2007– peut légitimement être un renouvellement de cet hommage empreint de gratitude.
- 2 En effet, comme le *Dictionnaire des Constituants*, celui des Législateurs constitue pour longtemps un très utile instrument de travail. L'entreprise fut longue et difficile et comme le rappelle Bernard Gainot dans la présentation, elle n'a abouti que parce qu'Edna Lemay a su animer avec vigueur une équipe d'une quinzaine de collaborateurs principaux, universitaires, chercheurs, conservateurs de divers organismes, régions et horizons. Ils ont ainsi constitué 768 notices.
- 3 Ces notices, présentées dans l'ordre alphabétique, ont le grand mérite d'être construites sur un plan type où se succèdent les données d'état civil, la carrière avant 1789, le cheminement de 1789 à 1791 et - partie souvent la plus développée - la carrière parlementaire de 1791 à 1792. Pour cette partie, Edna Lemay elle-même a restitué la substance des prises de position de ces Législateurs, en synthétisant leurs interventions dans les débats, leurs votes – notamment dans les sept appels nominaux de la Législative. Ajoutons que chaque notice comporte aussi un aperçu de leur devenir après

1792, ainsi que les sources disponibles. Cette construction méthodique présente le grand avantage de permettre des utilisations diverses et complémentaires de la recherche ponctuelle sur un personnage à l'état de la députation d'un département jusqu'à de multiples études thématiques possibles, des professions ou des antécédents politiques aux engagements dans la Révolution pendant ou après la Législative. Évidemment, une des limites de ces exercices tient au fait que les diverses rubriques des notices sont plus ou moins renseignées en fonction des caractères plus ou moins approfondis ou fructueux des recherches, de la notoriété des députés aussi.

- 4 Pour ajouter à la qualité de cet instrument de travail, Edna Lemay a veillé à y inclure plusieurs outils complémentaires : une chronologie (p. XXIII-XXXIX), la composition des bureaux de l'Assemblée, des ministères, des commissions et comités (p. 755-774), la liste des appels nominaux (p. 775), les récapitulatifs départementaux (p. 777-787), les états des membres des clubs (Jacobins, Feuillants, Club de la Réunion, p. 788- 795) et encore un index nominatif et thématique.
- 5 Ce n'est pas l'objet d'un compte rendu d'envisager toutes les exploitations possibles d'un dictionnaire qui ne comporte pas d'analyse et de synthèse des données, mais pour en souligner l'intérêt, on peut prolonger la description par quelques commentaires. Remarquons d'abord avec Mona Ozouf – et en passant sur son interprétation schématique de l'engagement de Robespierre contre la reconduction possible des Constituants (préface, p. VIII) – que si l'Assemblée législative n'a que passablement intéressé les historiens, elle fut bien davantage qu'une parenthèse entre deux « grandes » Assemblées : un véritable banc d'essai de la monarchie constitutionnelle et de la vie parlementaire ; en connaître les membres est donc d'un réel intérêt. Remarquons ainsi la confirmation d'un rectificatif à une idée longtemps admise : la plupart des élus ne sont pas des hommes ignorants de la chose publique ; on peut recomposer des itinéraires, certes variés, mais le plus souvent jalonnés par l'exercice de fonctions publiques diverses. On pourra évidemment étudier les recrutements socioprofessionnels. Nul doute qu'une telle étude confirmera le rôle majeur des hommes de loi en tout genre ; mais une géographie française se dessinera sans doute avec *grosso modo* une France méridionale qui les promeut plus massivement et des départements au nord de la Loire, surtout du Bassin parisien, à la députation sans doute plus composite, incluant davantage d'entrepreneurs ou de négociants, mais aussi de cultivateurs et de capacités diverses.
- 6 L'étude des comportements politiques au cours de la Législative pourrait aussi prendre diverses formes. Même au travers d'une observation sommaire, il est frappant de constater à quel point se dégage une corrélation souvent forte entre la succession de votes négatifs aux appels nominaux et l'appartenance aux Feuillants et à l'inverse celle des votes « oui » avec l'appartenance à « la gauche » de l'Assemblée et le plus souvent aux Jacobins ; si la délimitation des partis demeure incertaine au fil de la Révolution, il est quand même des tendances lourdes dans les engagements politiques. De même, les inclinations départementales semblent souvent marquées. Autre centre d'intérêt envisageable d'une étude des comportements : on voit se dessiner l'émergence nationale de personnalités à l'influence jusqu'alors limitée, au moins sur le plan politique, les Cambon, François de Neufchâteau, Carnot, Guadet, Prieur, Romme, etc. On peut aussi réévaluer le rôle de certains plus ou moins méconnus en tout cas pour leur rôle dans ce moment révolutionnaire : un Beugnot, un Coupé ou un Debry par exemple.

- 7 Par extension, beaucoup de ces notices fournissent les principaux matériaux pour une étude transversale des cheminements politiques et sociaux de ceux de ces hommes qui ont traversé la période révolutionnaire : poursuite des engagements ou retrait sous la Convention, retours sous le Directoire, accès à la notabilité, fonctions et distinctions sous le Consulat et l'Empire... ou repli vers des occupations ordinaires, fortunes parfois. Autant de matériaux disponibles pour une prosopographie instructive qui révélerait sans doute une ventilation à peu près équilibrée des Législateurs entre disparition prématurée, retrait vers une vie privée sans éclat et promotion dans les fonctions et la richesse.
- 8 Ces quelques perspectives, sommairement tracées, n'épuisent pas les potentiels d'exploitation de ce bel ouvrage ; décidément, si l'histoire de la Révolution ne peut pas se confiner à une restitution de personnages ou d'événements et porte aussi à des interprétations plus audacieuses n'excluant pas la réflexion sur le passé/présent de l'expérience révolutionnaire, le modèle de dictionnaire que constitue celui consacré aux Législateurs de 1791-1792 nous rappelle quand même l'intérêt de ces travaux d'informations à la fois élémentaires et fondamentales. Souhaitons donc que l'exemple soit suivi pour d'autres protagonistes de la Révolution avec la persévérance et générosité qu'a mises Edna Lemay dans son œuvre et dans sa vie.